

Le Maire

A l'attention des syndicats, des conseils
syndicaux et de l'ensemble des
copropriétaires du mail Boucicaut

Direction des services techniques
Affaire suivie par : Caroline HENOT
Tél. : 01.41.13.52.17
Mail : caroline.henot@fontenay-aux-roses.fr

Fontenay-aux-Roses, le

**Objet : Projet de prise en charge par la Commune des espaces extérieurs du mail Boucicaut ;
demande d'inscription à l'ordre du jour des assemblées générales des copropriétés concernées
d'un débat sur ce projet et sur les solutions et modalités juridiques adéquates à mettre en œuvre ;
proposition d'établir un projet de convention multipartite portant sur l'entretien du passage de la
piscine et de l'ascenseur**

Mesdames, Messieurs,
Chers Fontenaisiens,

Je reviens vers vous concernant le dossier du mail Boucicaut à la suite de nos derniers échanges ainsi que de la finalisation des travaux de bornage, de la réalisation du plan de division et de l'état descriptif de division en volumes transmis par Geosat.

Par la présente, je tiens, au nom de la Commune de Fontenay aux Roses, à vous réaffirmer officiellement et avec force la détermination et la volonté intacte de la Commune d'assumer rapidement la pleine gestion des espaces extérieurs du mail, d'assurer leur entretien et de prendre à sa charge les frais de leur aménagement et de leur embellissement dans l'intérêt des résidents comme de l'ensemble des Fontenaisiens.

1. Demande d'inscription à l'ordre du jour des Assemblées Générales des copropriétés concernées d'un débat sur le projet et sur les solutions et modalités juridiques à mettre en œuvre

Dans le cadre de la poursuite de nos échanges sur ce dossier, la Commune souhaite que les copropriétés et l'ASL puissent débattre du projet et du principe de la prise en charge par la Commune du mail Boucicaut et se prononce sur les solutions et modalités juridiques les plus adéquates à mettre en œuvre afin nous permettre de concrétiser et formaliser ce projet (cession, bail, autre...).

A cet égard, les services de la Commune sont à votre entière disposition pour préparer ensemble les éléments à présenter aux prochaines AG des copropriétés concernées.

L'objectif serait ici d'obtenir un vote positif de l'ensemble des copropriétés concernées ainsi que de l'ASL donnant leur accord à la poursuite de la réalisation de ce projet de prise en charge par la Commune du mail Boucicaut ainsi que de la recherche des solutions et modalités juridiques à mettre en œuvre ensemble.

Un tel vote favorable à la poursuite du projet permettrait ainsi de renforcer la volonté des parties d'aboutir à la formalisation des actes nécessaires à sa concrétisation.

A cet égard, le vote de l'ensemble des copropriétés pourrait également porter sur leur préférence entre la

cession du mail à la Commune ou la conclusion d'un bail emphytéotique avec cette dernière. Dans le cas d'une cession, les parcelles acquises entreraient dans le domaine public et seraient de ce fait affectées à la circulation publique.

Les projets d'acte – lorsqu'ils auront été réalisés – seront ensuite présentés à l'occasion d'une future AG, ordinaire ou extraordinaire, et soumis au vote.

2. Proposition d'élaboration d'une convention multipartite portant sur la prise en charge de l'entretien du passage de la piscine et de l'ascenseur

Considérant que le passage de la piscine et l'ascenseur sont utilisés par l'Etablissement Public Territorial Vallée Sud Grand Paris, par la Commune, par les copropriétés et par le commerce sous enseigne CARREFOUR, la Commune propose d'établir une convention multipartite visant à assurer l'entretien du passage et de l'ascenseur en cause.

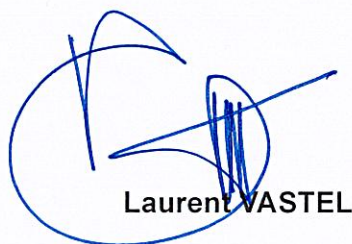
Une telle convention permettrait ainsi notamment de libérer les copropriétés de cette charge.

Là aussi, les services de la Commune sont à votre entière disposition pour préparer ensemble un projet de convention en ce sens afin de le soumettre aux votes des AG.

Je vous propose que nous puissions échanger rapidement ensemble de ces différents sujets, afin d'avancer au plus vite vers l'information et la consultation de vos copropriétaires.

Dans l'attente de votre retour sur ces demandes et propositions, je reste à votre écoute et à votre disposition pour toutes informations complémentaires, et vous prie de bien vouloir agréer, Chères Mesdames, Chers Messieurs, mes cordiales salutations.

Bien à vous,



Laurent VASTEL